

BULLETIN D'INFORMATION EN TOXICOMANIE

Ce bulletin vise la diffusion d'informations pour les membres du comité régional en toxicomanie des Laurentides (CTL), mais également pour toute autre instance publique ou communautaire concernée par le sujet. Nous vous invitons à diffuser ce bulletin dans votre réseau ainsi qu'aux personnes appropriées.

Actualités et formations

Le cœur en cendres des orphelins de l'opium |

Radio-Canada, 23 juin

[\(En savoir plus\)](#)

Les inscriptions pour la 2^e édition du Sommet sur les dépendances

sont ouvertes | 26 et 27 octobre

[\(En savoir plus\)](#)

Opioides: les jeunes disent manquer de ressources | Le

Devoir, 8 août 2022

[\(En savoir plus\)](#)

Les inscriptions pour les Journées annuelles de santé publique (JASP)

sont ouvertes | 28, 29, 30 novembre et 1^{er} décembre

[\(En savoir plus\)](#)

Boîte à outils pour l'implantation du panier de services | ESCODI

[\(En savoir plus\)](#)

Programmation 2022-2023, Formations AIDQ | Université de Sherbrooke

[\(En savoir plus\)](#)

Comment utiliser les bandelettes pour la détection de fentanyl et de certains de ses analogues |

CISSS Montérégie, 2022

[\(En savoir plus\)](#)

Semaine nationale de sensibilisation aux dépendances |

CCDUS

[\(En savoir plus\)](#)

Les « wax pen » inquiètent de plus en plus | Le Soleil, 4 octobre

[\(En savoir plus\)](#)

Site internet, Prévention des surdoses et réduction des méfaits

C'est le 31 août dernier que le CISSS des Laurentides procédait à la mise en ligne de son site internet dédié à la prévention des surdoses et à la réduction des méfaits. Nous espérons que cet espace permettra de mieux faire connaître les enjeux et la réduction des méfaits sur notre territoire. Vous y trouverez une multitude d'informations destinées au grand public visant à les informer et à faire connaître les outils disponibles. Nous vous invitons à le consulter et à le diffuser au plus grand nombre possible.

Lien : <https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/prevention-et-promotion-de-la-sante/surdoses-et-reduction-des-mefaits/>

Vous aimeriez faire une suggestion pour la page ? Écrivez-nous au : surdose.camii.cissslau@ssss.gouv.qc.ca.

Loi du Bon Samaritain

La **Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdoses** offre une protection juridique aux personnes qui sont en train de faire un surdosage ou qui en sont témoins et qui composent le 911 pour obtenir de l'aide.

Cette loi vous protège :

- De l'interdiction de possession de substances désignées (drogues) aux termes du paragraphe 4(1) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.
- Des conditions relatives à la possession simple de substances désignées (drogues) dans les situations suivantes: liberté provisoire, ordonnance de probation, libération conditionnelle et ordonnance de sursis. [\(En savoir plus\)](#)

Contamination des drogues de rue

Les drogues de rue ont une composition inconnue et peuvent être contaminées par de nombreuses substances en des quantités variables. Nous portons à votre attention qu'il est possible que la contamination inclue, notamment, des substances utilisées en médecine vétérinaire tels que :

XYLAZINE : Tranquillisant utilisé en médecine vétérinaire aux propriétés analgésiques et myorelaxantes. Agent de coupe utilisé notamment pour les opioïdes et la cocaïne. En cas de surdose impliquant la xylazine et un opioïde, la naloxone est un antidote qui permettra de renverser temporairement les effets de l'opioïde, mais pas de la xylazine pour lequel aucun antidote pharmaceutique n'est connu à ce jour.

LEVAMISOLE : Utilisé comme antiparasitaire vétérinaire. Employé comme agent de coupe, notamment pour la cocaïne. Le levamisole peut également provoquer l'agranulocytose.

KÉTAMINE : Un anesthésiant et analgésique principalement utilisé en médecine vétérinaire. Famille des hallucinogènes. Réduit la sensibilité à la douleur, peut être utilisé comme « *drogue du viol* ». Surnom « *K, spécial K, ket, Kit Kat, vitamine K* ».

À cet effet, nous vous sensibilisons à la présence de ces produits qui pourrait contaminer en quantité variable les drogues de rue.

Vapotage

L'augmentation marquée de la pratique du vapotage de nicotine et de produits de cannabis au cours des dernières années chez la clientèle adolescente et les jeunes adultes amène son lot de questionnements et de préoccupations quant à ces dispositifs et leurs effets sur la santé.

« **Blinker** » : Phénomène mis de l'avant par les réseaux sociaux, le fait de « *blinker* » réfère au fait de d'inhaler la plus grande quantité possible pour la vapoteuse. L'appareil se met alors à clignoter (« *blinker* ») puisqu'il s'éteint pour prévenir la surchauffe. La quantité ingérée dépendra de la batterie de la vapoteuse, du produit consommé et de la concentration de ce dernier. Cette pratique est dangereuse pour la santé et expose le consommateur à la surchauffe de l'appareil ainsi qu'à des risques d'intoxication variables.

« **Wax pen** » : Objet de consommation par vapotage à l'apparence de stylos et souvent colorés, le « *wax pen* » sert à consommer des extraits liquides de cannabis pouvant atteindre des taux de THC allant jusqu'à 99 %. Bien au-delà des normes de ventes de la SQDC dont le seuil de THC est de 30 %.

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a été mandaté par le MSSS afin de recenser la littérature pour répondre aux questions des intervenants en matière de vapotage de cannabis et de nicotine. À partir de cette recension, un comité de travail formé de professionnels de santé publique de Montréal et des Laurentides, d'infirmières de centre d'abandon de tabac (CAT) ainsi que d'intervenants communautaires de Montréal développeront une formation pour épauler les intervenants communautaires et scolaires des écoles secondaires.

Vapotage et cannabis | MSSS [\(En savoir plus\)](#)

Cannabis | Gouvernement du Québec [\(En savoir plus\)](#)

Dossier Cannabis et santé | INSPQ [\(En savoir plus\)](#)

Enquête québécoise sur le cannabis 2021 (Covid-19) | MSSS [\(En savoir plus\)](#)